



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 845

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bruno Bourg-Broc.

M. Bruno Bourg-Broc. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Monsieur le ministre, je vais surtout vous parler de votre méthode.

Ce qui est formidable avec vous, c'est que, alors que les manifestations de lycéens ou d'étudiants contre le ministre de l'éducation nationale tendent habituellement à contester les réformes qu'il propose, avec vous, on n'a même pas besoin de réforme pour que les étudiants et les lycées soient dans la rue. C'est cela, la méthode Allègre ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Depuis que vous êtes ministre de l'éducation nationale, vous vous êtes comporté en distributeur d'espoirs, mais ces espoirs n'ont pas été souvent concrétisés.

Aujourd'hui, vous vous servez des élèves et vous les manipulez contre les professeurs («C'est vrai !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste) pour faire passer la déconcentration qui avait été amorcée et qu'il faut effectivement poursuivre. En dix-huit mois, vous vous êtes mis à dos tous les syndicats et tous les professeurs. Or on ne gagne pas le combat de l'éducation nationale en dressant la nation contre les profs !

Belle méthode, en effet !

Aujourd'hui, vous nous avez annoncé un geste symbolique et «cosmétique», comme l'a dit Jean-Pierre Raffarin au nom des régions, car, si l'on annonce 4 milliards de prêts pour les régions, on ne distribue que des millions ! Quand donc comprendrez-vous que le fond, ce n'est pas seulement le fric et qu'il faut penser à rendre plus efficace le système ?

M. Richard Cazenave. C'est sûr !

M. Bruno Bourg-Broc. Il est parfaitement anormal que 65 000 enseignants ne soient pas en face de leurs élèves ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Il est parfaitement anormal que l'école ne prépare pas mieux à l'insertion professionnelle !

Il est parfaitement anormal qu'il y ait tant d'échecs scolaires !

Il est parfaitement anormal qu'il y ait tant de violence à l'école ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le ministre, quand donc parlerez-vous un peu moins et un peu moins fort ? Quand donc vous déciderez-vous à agir ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et sur plusieurs bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, je pense que les 5 000 maîtres-auxiliaires qui devaient être licenciés et qui ont été réembauchés savent que nous agissons. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe

Démocratie libérale et Indépendants.)

Je pense que les 40 000 titulaires d'emplois-jeunes qui étaient au chômage et que nous avons employés à l'éducation nationale savent que nous agissons. (Mêmes mouvements.)

Je pense les étudiants qui bénéficient de l'augmentation du nombre des bourses et de leur montant, que vous aviez annoncée mais pas réalisée, savent aussi que nous agissons. (Mêmes mouvements.)

Ceux qui travaillent aujourd'hui unanimement - parents d'élèves, syndicats, collectivités territoriales - à la mise en place de l'école du XXI^e siècle, savent que nous agissons. (Mêmes mouvements.)

Ce que vous n'avez pas été capables de faire, à savoir la déconcentration du mouvement, dont le décret est enfin paru, nous l'avons fait. Certains d'entre vous avaient parié que nous ne le ferions pas. Pour notre part, nous agissons et nous continuerons de le faire, que cela vous plaise ou vous déplaise ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 845

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 1998, page 7117

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 octobre 1998